DocuSign Envelope ID: CB5FD9F9-8C73-4C4E-BDD7-9BA2C5E5EA3E

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : S.A.S. VICUN — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	9 953 456	FB		FC	9 953 456
	Production vendue biens *	FD	843 879	FE		FF	843 879
	Production vendue services *	FG	34 651	FH		FI	34 651
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	10 831 986	FK		FL	10 831 986
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	1 106
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	14 875
	Autres produits (1) (11)					FQ	308
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	10 848 275
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	9 108 503
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(36 567)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	833 748
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	51 883
	Salaires et traitements *					FY	697 806
	Charges sociales (10)					FZ	165 705
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	89 539
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	3 973
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	10 914 591
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I − II)						GG	(66 315)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 854
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	6 854
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V − VI)						GV	(6 854)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I − II + III − IV + V − VI)						GW	(73 169)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2022 : Etat préparatoire.

DocuSign Envelope ID: CB5FD9F9-8C73-4C4E-BDD7-9BA2C5E5EA3E

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. VICUN — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	6 935
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	6 935
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	25
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	25
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	6 910
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	10 855 210
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	10 921 470
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	(66 259)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	14 387
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 091
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7 / Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
rbst controle urssaf		6 935
frais impayé n-1	25	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2022 : Etat préparatoire.

DocuSign Envelope ID: CB5FD9F9-8C73-4C4E-BDD7-9BA2C5E5EA3E

DocuSigned by:
Gérard SALLINES
0456D5D4AEB0401...

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2022

Désignation de l'entreprise : S.A.S. VICUN — 1 2

Adresse de l'entreprise : Avenue de la Hountête ROCADE SUD 32190 VIC FEZENSAC — Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET * : 8 2 7 9 8 3 4 6 1 0 0 0 1 9 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 2 8 0 2 2 0 2 2

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 488	AG	4 488	
		Fonds commercial (1)	AH	1 103 000	AI		1 103 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	17 911	AQ	6 996	10 915
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	207 483	AS	146 815	60 668
		Autres immobilisations corporelles	AT	361 790	AU	230 701	131 089
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	39 433	BI		39 433
		TOTAL (II)	BJ	1 734 106	BK	389 000	1 345 106
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	647 862	BU		647 862
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	48 159	BY	4 355	43 804
		Autres créances (3)	BZ	98 351	CA		98 351
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	8 799	CG		8 799
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	37 092	CI		37 092
		TOTAL (III)	CJ	840 263	CK	4 355	835 908
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 574 369	1A	393 355	2 181 014

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2022 : Etat préparatoire.

DocuSign Envelope ID: CB5FD9F9-8C73-4C4E-BDD7-9BA2C5E5EA3E

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2022

Désignation de l'entreprise : S.A.S. VICUN — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 650 000)	DA	650 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	(34 516)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(66 259)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	549 225
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	648 461
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	48 039
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	696 994
	Dettes fiscales et sociales	DY	218 823
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	1 140
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	18 333
	TOTAL (IV)	EC	1 631 789
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 181 014

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 338 327
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	132 359

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2022 : Etat préparatoire.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er mars 2021 au 28 février 2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 28 février 2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➢ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

✓ Fonds de commerce

L'entreprise a fait l'acquisition au mois de mai 2016, d'un fonds de commerce pour 1 453 000 €. Les composantes suivantes ont été identifiées :

Immobilisations corporelles (mobilier, machines, etc.) 350 000 €

Immobilisations incorporelles (fonds commercial) : 1 103 000 €

Les fonds commerciaux correspondent aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis ou apportés qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

Les dispositions du règlement ANC précité n'ont aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

Amortissement du fonds commercial

Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Dépréciation du fonds commercial

La dépréciation du fonds commercial est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle.

Compte tenu de son caractère non amortissable, le fonds commercial a fait l'objet d'un test de dépréciation au cours de l'exercice.

Le test a permis de conclure, sur la base de la valeur vénale du fonds commercial, à l'absence de dépréciation au titre de l'exercice. La valeur vénale a été déterminée sur la base de transactions récentes portant sur des fonds commerciaux similaires dans le même secteur d'activité

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan ≤ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires ≤ 7,3 M€ ; effectif ≤ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➢ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➢ Stocks et en-cours

Le stock fait l'objet d'un inventaire physique détaillé à la date de clôture. Les prix sont valorisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires).

➢ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➢ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➢Engagements en matière de retraite

Option retenue :

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1er avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 28/02/2022 est de 1.64 % ,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.
Le montant des indemnités non provisionnées au 28 février 2022 s'élève à 56 633.71 €.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 1 103 000 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	1 103 000		1 103 000	100 %
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	**1 103 000**		**1 103 000**	**100%**

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 734 106 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 107 488			1 107 488
Immobilisations corporelles	550 923	36 261		587 184
Immobilisations financières	39 399	34		39 433
TOTAL	**1 697 810**	**36 296**		**1 734 106**

Amortissements et dépréciations d'actif = 389 000 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 488			4 488
Immobilisations corporelles	294 972	89 539		384 512
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	**299 460**	**89 539**		**389 000**

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Conces.brevets licences	4 488	4 488	0	4 ans
Fonds commercial	1 103 000	0	1 103 000	Non amortiss.
Installations constructions	17 911	6 996	10 915	10 ans
Inst.tech.mat.out.industr	207 483	146 815	60 668	de 5 à 7 ans
Aai divers	359 501	228 412	131 089	de 5 à 7 ans
Mat.bureau & informatique	2 289	2 289	0	5 ans
TOTAL	**1 694 672**	**389 000**	**1 305 672**	

Etat des créances = 223 035 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	39 433		39 433
Actif circulant & charges d'avance	183 602	183 602	
TOTAL	**223 035**	**183 602**	**39 433**

Dépréciations = 4 355 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	4 843		488		4 355
Comptes financiers					
TOTAL	**4 843**		**488**		**4 355**

Produits à recevoir par postes du bilan = 16 809 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	16 809
Disponibilités	
TOTAL	**16 809**

Charges constatées d'avance = 37 092 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 650 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	6500	100.00	650 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	**6500**	**100.00**	**650 000**

Etat des dettes = 1 631 789 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	648 461	274 928	368 161	5 372
Dettes financières diverses	48 039	48 039		
Fournisseurs	696 994	696 994		
Dettes fiscales & sociales	218 823	218 823		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 140	1 140		
Produits constatés d'avance	18 333	18 333		
TOTAL	**1 631 789**	**1 338 327**	**293 462**	**5 372**

Charges à payer par postes du bilan = 215 172 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	295
Emp.& dettes financières div.	396
Fournisseurs	66 254
Dettes fiscales & sociales	148 228
Autres dettes	
TOTAL	**215 172**

Produits constatés d'avance = 18 333 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 10 831 986 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	10 022 798	92 %
Ventes de produits finis	843 879	7. %
Produits des activités annexes	34 651	0. %
Rabais, remises & ristournes accord	-69 342	-0 %
TOTAL	**10 831 986**	**100.00 %**

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 16 809 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseur débiteurs(409800)	16 809
TOTAL	**16 809**

Charges constatées d'avance = 37 092 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance assurance prof(486020)	2 441
Avance charges diverses(486060)	34 651
TOTAL	**37 092**

Charges à payer = 215 172 €

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Int courus(168840)	295
TOTAL	**295**

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Intérêts courus c/c(455800)	396
TOTAL	**396**

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs fact non parvenue(408100)	66 254
TOTAL	**66 254**

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provisions congés payés(428200)	68 262
Provisions 13e mois(428300)	8 878
Pers.autres charges à pay(428600)	2 150
Charg à payer sur congés payés(438200)	16 716
Charg. soc./prov 13e mois(438300)	6 215
Divers ch à payer(438600)	1 505
Cet(448610)	9 459
Taxe apprentissage(448620)	1 196
Taxe grde surface(448655)	33 847
TOTAL	**148 228**

Produits constatés d'avance = 18 333 €

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(487000)	18 333
TOTAL	**18 333**

RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	28/02/2022	28/02/2021	29/02/2020	28/02/2019	28/02/2018
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	650 000	650 000	650 000	650 000	650 000
b) Nombre d'actions émises	650 000	650 000	650 000	650 000	650 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	10 831 986	10 301 135	11 017 927	11 336 637	11 146 073
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	22 792	94 558	65 004	73 394	36 832
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	22 792	94 558	65 004	73 394	36 832
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-66 259	13 722	-18 029	-1 640	-28 569
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0	0	0	0	0
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-0	0	-0		-0
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés	27	27	28	30	28
b) Montant de la masse salariale	697 806	725 562	670 804	713 698	736 081
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	165 705	185 588	166 697	186 987	201 565

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Emprunt CA Pyrénées Gascogne 900 000 €

- Date de début 06/03/2017
- Objet : Acquisition Fonds de commerce
- Durée 96 mois
- Taux 1%
- Capital restant dû au 28.02.2022 : 414 730.41€
- Garanties : nantissement de fonds de commerce.

Emprunt CA Pyrénées Gascogne 60 000€

- Date de début 09/04/2018
- Objet : Financement du Drive
- Durée 60 mois
- Taux 0.76%
- Capital restant dû au 28.02.2022 : 21 005.58€
- Garanties : aucune

Emprunt CA Pyrénées Gascogne 80 000€

- Date de début 06/07/2020
- Montant réalisé : 68 134.50€
- Objet : Trésorerie
- Durée 72 mois
- Taux 0.51%
- Capital restant dû au 28.02.2022 : 59 436.61€
- Garanties : aucune

Emprunt CA Pyrénées Gascogne 24 000€

- Date de début 23/12/2021
- Montant réalisé : 21 126€
- Objet : matériel
- Durée 84 mois
- Taux 0.65%
- Capital restant dû au 28.02.2022 : 20 634.09€
- Garanties : aucune

DocuSign Envelope ID: CB5FD9F9-8C73-4C4E-BDD7-9BA2C5E5EA3E

VICUN
Société par actions simplifiée
au capital de 650 000 euros
Siège social : Avenue de la Hountête
Rocade Sud, 32190 VIC FEZENSAC
827 983 461 RCS AUCH

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 AOUT 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 28 février 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 28 février 2022 s'élevant à 66 259,38 euros de la manière suivante :

En totalité au compte « Report à nouveau » - 66 259,38 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 août 2022

Cette résolution est mise aux voix :

Voix pour : 3250 + 3250
Voix contre :
Abstention :

Cette résolution est : adoptée

Certifié conforme
La Présidente

DocuSigned by:
Gérard SALLINES
045615D4AEB0401...

DocuSign Envelope ID: CB5FD9F9-8C73-4C4E-BDD7-9BA2C5E5EA3E

VICUN
Société par actions simplifiée
au capital de 650 000 euros
Siège social : Avenue de la Hountête
Rocade Sud, 32190 VIC FEZENSAC
827 983 461 RCS AUCH

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 AOUT 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 28 février 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 28 février 2022 s'élevant à 66 259,38 euros de la manière suivante :

En totalité au compte « Report à nouveau » - 66 259,38 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 août 2022

Cette résolution est mise aux voix :

Voix pour : 3250 + 3250
Voix contre :
Abstention :

Cette résolution est : adoptée

Certifié conforme
La Présidente

DocuSigned by:
Gérard SALLINES
045615D4AEB0401...

VICUN
Société par actions simplifiée
au capital de 650 000 euros
Siège social : Avenue de la Hountête
Rocade Sud
32190 VIC FEZENSAC
827 983 461 RCS AUCH

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 AOUT 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le trente et un août,
À seize heures,

Les associés de **la société VICUN** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par la Présidente adressée à chaque associé.

Sont présentes :

La **SOCIETE D'EXPLOIATION AMIDIS ET COMPAGNIE**, propriétaire de 3 250 actions, représentée par Madame Sylvie PELLIZZARI,

La société SALCINES, propriétaire de 3 250 actions, représentée par Monsieur Gérard SALCINES

Total des actions des associés présents : 6 500 actions sur les 6 500 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Gérard SALCINES**, en sa qualité de gérant de la Société **SALCINES**, Présidente de la Société.

La Société **AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES**, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 28 février 2022,
- le rapport de gestion du président,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion de la Présidente,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 28 février 2022 et quitus à la Présidente
- Affectation du résultat de l'exercice,

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par la Présidente.

Le Président donne lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidente et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 28 février 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est mise aux voix :

Voix pour : 6500
Voix contre :
Abstention :

Cette résolution est : adoptée

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 28 février 2022 s'élevant à 66 259,38 euros de la manière suivante :

En totalité au compte « Report à nouveau » - 66 259,38 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est mise aux voix :

Voix pour : 6500
Voix contre :
Abstention :

SG

Cette résolution est : adoptée

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

Cette résolution est mise aux voix :

Voix pour : 6500
Voix contre :
Abstention :

Cette résolution est : adoptée

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associées présentes ou leurs mandataires.

La société SALCINES



La SOCIETE D'EXPLOIATION AMIDIS ET COMPAGNIE



54.

DocuSign Envelope ID: CB5FD9F9-8C73-4C4E-BDD7-9BA2C5E5EA3E

VICUN
Société par actions simplifiée
au capital de 650 000 euros
Siège social : Avenue de la Hountête
Rocade Sud, 32190 VIC FEZENSAC
827 983 461 RCS AUCH

RAPPORT DE GESTION DE LA PRESIDENTE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 AOUT 2022

Exercice clos le 28 février 2022

Chères associées,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 28 février 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera également donné lecture du rapport de votre Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 28 février 2022 l'activité de la Société a été la suivante :

Nous vous rappelons que notre société exploite un fonds de commerce de type supermarché à prédominance alimentaire avec vente de carburants sis et exploité à VIC FEZENSAC (32190) Avenue de la Hountête Rocade Sud, connu sous l'enseigne « Carrefour Market ».

Une partie de l'exercice s'est déroulé dans le contexte de la crise sanitaire de la Covid-19.

Cependant, le chiffre d'affaires a augmenté de 5,15% par rapport à l'année dernière mais les charges d'exploitation ont aussi augmenté de 5,62%. Notre société clôture avec un résultat déficitaire.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 28 février 2022 date de clôture du dernier exercice, aucun évènement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

DocuSign Envelope ID: CB5FD9F9-8C73-4C4E-BDD7-9BA2C5E5EA3E

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Nous essayons de contenir nos charges d'exploitation et développer notre chiffre d'affaires pour retrouver une capacité bénéficiaire.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-6, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 28 février 2022 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau annexé.

PRÊTS CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ

Conformément aux dispositions de l'article L. 511-6, 3 bis du Code monétaire et financier, il est précisé qu'aucun prêt à moins de deux ans n'a été consenti par la Société au profit de sociétés avec lesquelles elle entretient des liens économiques.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 28 février 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 10 831 986 euros.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 16 289 euros.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 9 071 936 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 833 748 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 51 883 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 697 806 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 165 705 euros.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 27 personnes.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 89 539 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 3 973 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 10 914 591 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -66 315 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de -6 854 euros, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à -73 169 euros.

DocuSign Envelope ID: CB5FD9F9-8C73-4C4E-BDD7-9BA2C5E5EA3E

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 6 910 euros,
- d'un impôt sur les sociétés nul,

le résultat de l'exercice se solde par une perte de 66 259,38 euros.

Au 28 février 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 2 181 014 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 66 259,38 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter la perte de l'exercice clos le 28 février 2022 de la manière suivante :

En totalité au compte « Report à nouveau » -66 259,38 euros

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de votre Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Présidente quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à VIC FEZENSAC
Le 16 août 2022

La Société SALCINES

DocuSigned by:
Gérard SALCINES
045615D4AEB0401...

In Extenso

AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES
19 Boulevard Alfred Daney
BP 50241
33028 Bordeaux Cedex

Tél : 05 57 19 40 00
Fax : 05 57 19 40 50
bordeaux@inextenso.fr
www.inextenso.fr

VICUN

Société par actions simplifiée

Rocade Sud
Avenue de la Hountête
32 190 VIC-FEZENSAC

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 février 2022

In Extenso

AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES
19 Boulevard Alfred Daney
BP 50241
33028 Bordeaux Cedex

Tél : 05 57 19 40 00
Fax : 05 57 19 40 50
bordeaux@inextenso.fr
www.inextenso.fr

VICUN

Société par actions simplifiée

Rocade Sud
Avenue de la Hountête
32 190 VIC-FEZENSAC

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos 28 février 2022

Aux membres de l'assemblée générale de la société VICUN,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VICUN relatifs à l'exercice clos le 28 février 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er mars 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Fonds commercial :

La valeur du fonds de commerce comptabilisée à l'actif est déterminée selon la méthode exposée dans la note « Fonds de commerce » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à s'assurer de la cohérence des hypothèses retenues, à apprécier le bienfondé de la méthodologie mise en œuvre et les données utilisées. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

- Stocks :

La valeur des stocks comptabilisée à l'actif est déterminée selon la méthode exposée dans la note « Stocks et en-cours » de l'annexe des comptes annuels.

Nous avons obtenu les éléments probants justifiant l'existence et l'évaluation des montants comptabilisés dans les comptes. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application des statuts, nous vous signalons par ailleurs qu'en raison de la réception tardive de certains documents, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais prévus.

Bordeaux, le 29 août 2022

Le commissaire aux comptes

Audit Aquitaine Commissariat aux Comptes

Audrey VERGÈS

Pièces annexées : Bilan, Compte de résultat, annexe

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	28/02/2022 (12 mois)			28/02/2021 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	4 488	4 488		
Fonds commercial	1 103 000		1 103 000	1 103 000
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions	17 911	6 996	10 915	12 706
Installations tech., matériel et outillage indus.	207 483	146 815	60 668	92 607
Autres immobilisations corporelles	361 790	230 701	131 089	150 637
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	39 433		39 433	39 399
ACTIF IMMOBILISE	**1 734 106**	**389 000**	**1 345 106**	**1 398 350**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	647 862		647 862	611 295
Avances & acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	48 159	4 355	43 804	28 336
Fournisseurs débiteurs	743		743	5 767
Personnel				673
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices	41 064		41 064	79 830
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	31 996		31 996	37 538
Autres	24 548		24 548	47 406
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	8 799		8 799	8 457
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	37 092		37 092	35 863
ACTIF CIRCULANT	**840 263**	**4 355**	**835 908**	**855 165**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**2 574 369**	**393 355**	**2 181 014**	**2 253 515**

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	28/02/2022 (12 mois)	28/02/2021 (12 mois)
Capital social ou individuel	650 000	650 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-34 516	-48 238
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-66 259**	**13 722**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**549 225**	**615 484**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	516 102	624 233
Découverts, concours bancaires	132 359	64 335
Emprunts et dettes financières diverses		
Associés	48 039	30 989
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	696 994	669 269
Personnel	121 448	125 812
Organismes sociaux	52 683	56 147
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	44 691	53 823
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 140	90
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	18 333	13 333
DETTES	**1 631 789**	**1 638 031**
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**2 181 014**	**2 253 515**

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	28/02/2022 (12 mois)	28/02/2021 (12 mois)
Ventes de marchandises	9 953 456		9 953 456	10 274 650
Production vendue biens	843 879		843 879	
Production vendue services	34 651		34 651	26 485
Chiffres d'affaires Nets	**10 831 986**		**10 831 986**	**10 301 135**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			1 106	
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			14 875	10 684
Autres produits			308	43 873
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			**10 848 275**	**10 355 692**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			9 108 503	8 503 418
Variation de stock (marchandises)			-36 567	-8 292
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			833 748	782 574
Impôts, taxes et versements assimilés			51 883	60 600
Salaires et traitements			697 806	725 562
Charges sociales			165 705	185 588
Dotations aux amortissements sur immobilisations			89 539	81 798
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			3 973	3 024
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			**10 914 591**	**10 334 273**
RESULTAT EXPLOITATION			**-66 315**	**21 419**
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			6 854	8 017
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			**6 854**	**8 017**
RESULTAT FINANCIER			**-6 854**	**-8 017**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			**-73 169**	**13 402**

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	28/02/2022 (12 mois)	28/02/2021 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 935	321
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**6 935**	**321**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	25	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**25**	
R E S U L T A T E X C E P T I O N N E L	**6 910**	**321**
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**10 855 210**	**10 356 013**
TOTAL DES CHARGES	**10 921 470**	**10 342 290**
R E S U L T A T N E T	**-66 259**	**13 722**
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er mars 2021 au 28 février 2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 28 février 2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➢ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

✓ Fonds de commerce

L'entreprise a fait l'acquisition au mois de mai 2016, d'un fonds de commerce pour 1 453 000 €. Les composantes suivantes ont été identifiées :

Immobilisations corporelles (mobilier, machines, etc.) 350 000 €

Immobilisations incorporelles (fonds commercial) : 1 103 000 €

Les fonds commerciaux correspondent aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis ou apportés qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

Les dispositions du règlement ANC précité n'ont aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

Amortissement du fonds commercial

Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Dépréciation du fonds commercial

La dépréciation du fonds commercial est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle.

Compte tenu de son caractère non amortissable, le fonds commercial a fait l'objet d'un test de dépréciation au cours de l'exercice.

Le test a permis de conclure, sur la base de la valeur vénale du fonds commercial, à l'absence de dépréciation au titre de l'exercice. La valeur vénale a été déterminée sur la base de transactions récentes portant sur des fonds commerciaux similaires dans le même secteur d'activité

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan ≤ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires ≤ 7,3 M€ ; effectif ≤ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➢ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

➢ Stocks et en-cours

Le stock fait l'objet d'un inventaire physique détaillé à la date de clôture. Les prix sont valorisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires).

➢ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➢ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➢Engagements en matière de retraite

Option retenue :

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1er avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 28/02/2022 est de 1.64 % ,

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.
Le montant des indemnités non provisionnées au 28 février 2022 s'élève à 56 633.71 €.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 1 103 000 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Deprec.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	1 103 000		1 103 000	100 %
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	**1 103 000**		**1 103 000**	**100%**

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 1 734 106 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 107 488			1 107 488
Immobilisations corporelles	550 923	36 261		587 184
Immobilisations financières	39 399	34		39 433
TOTAL	**1 697 810**	**36 296**		**1 734 106**

Amortissements et dépréciations d'actif = 389 000 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 488			4 488
Immobilisations corporelles	294 972	89 539		384 512
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	**299 460**	**89 539**		**389 000**

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Conces.brevets licences	4 488	4 488	0	4 ans
Fonds commercial	1 103 000	0	1 103 000	Non amortiss.
Installations constructions	17 911	6 996	10 915	10 ans
Inst.tech.mat.out.industr	207 483	146 815	60 668	de 5 à 7 ans
Aai divers	359 501	228 412	131 089	de 5 à 7 ans
Mat.bureau & informatique	2 289	2 289	0	5 ans
TOTAL	**1 694 672**	**389 000**	**1 305 672**	

Etat des créances = 223 035 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	39 433		39 433
Actif circulant & charges d'avance	183 602	183 602	
TOTAL	**223 035**	**183 602**	**39 433**

Dépréciations = 4 355 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	4 843		488		4 355
Comptes financiers					
TOTAL	**4 843**		**488**		**4 355**

Produits à recevoir par postes du bilan = 16 809 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	16 809
Disponibilités	
TOTAL	**16 809**

Charges constatées d'avance = 37 092 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 650 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	6500	100.00	650 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	**6500**	**100.00**	**650 000**

Etat des dettes = 1 631 789 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	648 461	274 928	368 161	5 372
Dettes financières diverses	48 039	48 039		
Fournisseurs	696 994	696 994		
Dettes fiscales & sociales	218 823	218 823		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 140	1 140		
Produits constatés d'avance	18 333	18 333		
TOTAL	**1 631 789**	**1 338 327**	**293 462**	**5 372**

Charges à payer par postes du bilan = 215 172 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	295
Emp.& dettes financières div.	396
Fournisseurs	66 254
Dettes fiscales & sociales	148 228
Autres dettes	
TOTAL	**215 172**

Produits constatés d'avance = 18 333 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 10 831 986 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	10 022 798	92 %
Ventes de produits finis	843 879	7. %
Produits des activités annexes	34 651	0. %
Rabais, remises & ristournes accord	-69 342	-0 %
TOTAL	**10 831 986**	**100.00 %**

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 16 809 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseur débiteurs(409800)	16 809
TOTAL	**16 809**

Charges constatées d'avance = 37 092 €

Charges constatées d'avance	Montant
Avance assurance prof(486020)	2 441
Avance charges diverses(486060)	34 651
TOTAL	**37 092**

Charges à payer = 215 172 €

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
Int courus(168840)	295
TOTAL	**295**

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Intérêts courus c/c(455800)	396
TOTAL	**396**

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs fact non parvenue(408100)	66 254
TOTAL	**66 254**

Dettes fiscales et sociales	Montant
Provisions congés payés(428200)	68 262
Provisions 13e mois(428300)	8 878
Pers.autres charges à pay(428600)	2 150
Charg à payer sur congés payés(438200)	16 716
Charg. soc./prov 13e mois(438300)	6 215
Divers ch à payer(438600)	1 505
Cet(448610)	9 459
Taxe apprentissage(448620)	1 196
Taxe grde surface(448655)	33 847
TOTAL	**148 228**

Produits constatés d'avance = 18 333 €

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(487000)	18 333
TOTAL	**18 333**

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Emprunt CA Pyrénées Gascogne 900 000 €

- Date de début 06/03/2017
- Objet : Acquisition Fonds de commerce
- Durée 96 mois
- Taux 1%
- Capital restant dû au 28.02.2022 : 414 730.41€
- Garanties : nantissement de fonds de commerce.

Emprunt CA Pyrénées Gascogne 60 000€

- Date de début 09/04/2018
- Objet : Financement du Drive
- Durée 60 mois
- Taux 0.76%
- Capital restant dû au 28.02.2022 : 21 005.58€
- Garanties : aucune

Emprunt CA Pyrénées Gascogne 80 000€

- Date de début 06/07/2020
- Montant réalisé : 68 134.50€
- Objet : Trésorerie
- Durée 72 mois
- Taux 0.51%
- Capital restant dû au 28.02.2022 : 59 436.61€
- Garanties : aucune

Emprunt CA Pyrénées Gascogne 24 000€

- Date de début 23/12/2021
- Montant réalisé : 21 126€
- Objet : matériel
- Durée 84 mois
- Taux 0.65%
- Capital restant dû au 28.02.2022 : 20 634.09€
- Garanties : aucune